



Façonneur/euse de produits imprimés CFC, édition

Remplace INFOformation&profession «Façonneur/euse de produits imprimés CFC, en procédure d'audition» du 10.02.2021

Façonneur/euse de produits imprimés CFC

SWISSDOC 0.534.11.0, 5.534.4.0, n° 35318

Durée de la formation: 3 ans

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale

Plan de formation

L'ordonnance sur la formation professionnelle a été révisée comme suit:

Audition: 1^{er} février 2021

Édition: 14 juillet 2021

Entrée en vigueur: 1^{er} janvier 2022

Procédure de qualification, certificat et titre: 1^{er} janvier 2025

Cette ordonnance sur la formation professionnelle initiale remplace celle d'Opérateur/trice de médias imprimés CFC du 30 décembre 2005 (35311 - 35315).

Le plan de formation sera publié sur le site internet de l'Office paritaire de formation professionnelle pour la communication visuelle (OPF) www.pbs-opf.ch et dans la liste des professions du SEFRI sous la profession correspondante www.bvz.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr.

La version imprimée de l'ordonnance de formation professionnelle initiale pourra être commandée dans quelques semaines auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique, OFCL, diffusion des publications, 3003 Berne, www.publicationsfederales.admin.ch et sera disponible à l'adresse Internet du SEFRI www.sefri.admin.ch.
